



Sujets dans le Newsletter 06/2015

- 1. Invitation au troisième SuisseID Forum**
- 2. Lancement d'une plateforme de sensibilisation à l'industrie 4.0**
- 3. L'informatique décisionnelle, un atout pour les PME?**
- 4. Interview: Le portail qui aide les entrepreneurs à protéger leurs innovations**
- 5. Initiative visant à combattre la pénurie de personnel qualifié**
- 6. Adaptation douloureuse de l'économie au franc fort en 2015**
- 7. Le Conseil fédéral modifie l'ordonnance sur l'Assurance suisse contre les risques à l'exportation**
- 8. Le Guatemala adhère à l'Accord de libre-échange AELE-Amérique centrale**
- 9. Interview "Nous soupçonnions que cette succession n'allait pas être facile"**

1. Invitation au troisième SuisseID Forum

Dans le cadre du business électronique, divers documents tels que des offres, des contrats, des confirmations ou des accords doivent être imprimés au préalable pour être signés à la main. Ce passage du document électronique au document papier coûte beaucoup de temps et d'argent.

Le troisième SuisseID Forum examine, sous le thème «En utilisant la SuisseID au quotidien, les entreprises gagnent du temps et de l'argent.», les nombreux avantages qu'offre la SuisseID aux entreprises qui l'utilisent dans leurs activités commerciales électroniques. Divers exemples pratiques montrent de façon saisissante comment la SuisseID augmente l'efficacité et permet de gagner du temps et de l'argent. Vous apprendrez en outre directement de fedpol comment l'eID prévue s'harmonise avec la SuisseID.

Jetez un coup d'œil au [programme](#) et inscrivez-vous au troisième SuisseID Forum. Le Forum débutera à 13 h 30 au Stade de Suisse, à Berne. Les frais d'inscription s'élèvent à 80 francs. Pour les membres de soutien de l'association responsable de la SuisseID, l'inscription est gratuite. Le délai d'inscription est fixé au 7 août 2015. Vous trouverez dans le [flyer](#) tous les renseignements concernant les orateurs et d'autres informations.

[Inscription au SuisseID Forum 2015](#)



2. Lancement d'une plateforme de sensibilisation à l'industrie 4.0

Les associations faitières Asut, Electrosuisse, Swissmem et SwissT.net ont créé le site internet www.industrie2025.ch. Son but? Informer les entrepreneurs sur la quatrième révolution industrielle, aussi appelée "industrie 4.0", au travers d'exemples concrets, d'événements et d'une documentation variée. Les créateurs de cette plateforme web estiment que la numérisation et la mise en réseau des chaînes de valeur vont fortement toucher l'industrie helvétique. Ces processus seront d'autant plus importants en Suisse dans un contexte de forte concurrence étrangère, due notamment au franc fort et à la cherté des coûts de production. Retrouvez toutes les informations sur Industrie 2025 dans l'article du Portail PME.

[Lancement d'une plateforme de sensibilisation à l'Industrie 4.0](#)

3. L'informatique décisionnelle, un atout pour les PME?

La "business intelligence" occupe une place toujours plus importante dans les sociétés suisses. Elle vise à collecter, ordonner et dispatcher la masse croissante des données produites par les entreprises. Ses applications au sein des PME sont variées, comme l'optimisation d'une chaîne de logistique, l'amélioration de la productivité des cadres ou l'aide à l'innovation. Il est possible de développer en interne son propre logiciel d'informatique décisionnelle ou de faire appel à des sous-traitants. Dans notre dossier du mois de juin, découvrez les différentes solutions qui existent, leurs avantages et leurs inconvénients.

[L'informatique décisionnelle, un atout pour les PME?](#)

4. Interview: Le portail qui aide les entrepreneurs à protéger leurs innovations

Deux tiers des PME ne protègent pas leurs innovations contre les abus et les contrefaçons, selon plusieurs études suisses. De ce fait, lorsqu'un entrepreneur se préoccupe de déposer un brevet pour l'une de ses créations, il est souvent trop tard. Pour prévenir les risques de litiges, l'Institut fédéral de la propriété intellectuelle (IPI) a créé en 2010 le portail "Imaginer. Réaliser. Protéger". Destiné spécifiquement aux petites et moyennes entreprises, il propose un éventail d'outils pour guider les dirigeants et cadres. Dans une interview accordée au Portail PME, Felix Addor, directeur suppléant de l'IPI, à l'origine de cette initiative, explique l'importance d'une bonne stratégie de protection.

["Deux tiers des PME interrogées ne protègent pas leurs innovation"](#)



5. Initiative visant à combattre la pénurie de personnel qualifié : la Confédération travaille d'arrache-pied à la mise en œuvre de 30 mesures

Le 19 juin 2015, le Conseil fédéral a approuvé le premier rapport de monitoring concernant l'initiative visant à combattre la pénurie de personnel qualifié. Après une phase de mise en place, le Conseil fédéral a dûment complété la liste des mesures. La Confédération déploie désormais des efforts intenses à la mise en œuvre des 30 mesures et a pris, ce jour même, connaissance de l'accord conclu avec les cantons afin de mobiliser davantage la main d'œuvre indigène.

[Initiative visant à combattre la pénurie de personnel qualifié : la Confédération travaille d'arrache-pied à la mise en œuvre de 30 mesures](#)

6. Adaptation douloureuse de l'économie au franc fort en 2015

Prévisions conjoncturelles du Groupe d'experts de la Confédération de l'été 2015 - Le ralentissement conjoncturel de l'économie suisse a été confirmé en début d'année. Le PIB à prix constants a reculé de -0,2 % au cours du 1er trimestre et plusieurs indicateurs conjoncturels se sont fortement contractés depuis février. Le commerce extérieur (évolution de la balance commerciale) devrait livrer sur l'ensemble de l'année 2015 des impulsions négatives à la croissance en Suisse. Grâce à une conjoncture européenne en légère mais régulière amélioration et au maintien d'une expansion positive de la demande intérieure en Suisse, le PIB suisse devrait croître de 0,8 % en 2015, selon les dernières prévisions du Groupe d'experts de la Confédération (prévision de mars dernier : 0,9 %). Une amélioration est prévue pour 2016, année durant laquelle le PIB devrait progresser de 1,6 % (mars : 1,8 %). Depuis le mois de février, le nombre de personnes au chômage a recommencé à augmenter en Suisse ; le taux de chômage devrait atteindre en moyenne 3,3 % en 2015 et 3,5 % en 2016.

[Adaptation douloureuse de l'économie au franc fort en 2015](#)

7. Le Conseil fédéral modifie l'ordonnance sur l'Assurance suisse contre les risques à l'exportation

Le Conseil fédéral a décidé, le 12 juin 2015, de modifier l'ordonnance sur l'Assurance suisse contre les risques à l'exportation (OASRE). Après la révision, en 2014, de la loi sur l'Assurance suisse contre les risques à l'exportation (LASRE), cette modification constitue le deuxième volet d'un train de mesures visant à pérenniser la compétitivité de l'Assurance suisse contre les risques à l'exportation (SERV). Les deux révisions, qui étoffent en particulier les prestations de la SERV à l'intention des PME, entreront en vigueur le 1er janvier 2016.

[Le Conseil fédéral modifie l'ordonnance sur l'Assurance suisse contre les risques à l'exportation](#)

8. Le Guatemala adhère à l'Accord de libre-échange AELE-Amérique centrale

Le Conseiller fédéral Johann N. Schneider-Ammann, ses homologues des autres Etats de l'AELE (Islande, Liechtenstein, Norvège) et des représentants des Etats d'Amérique centrale Guatemala, Costa Rica et Panama ont signé, à l'occasion de la Réunion ministérielle de l'AELE aujourd'hui à Schaan (Liechtenstein), le Protocole portant adhésion du Guatemala à l'Accord de libre-échange entre les Etats de l'AELE et les Etats d'Amérique centrale. Cette adhésion permettra de renforcer les relations économiques et commerciales entre les Etats de l'AELE et le Guatemala.

[Le Guatemala adhère à l'Accord de libre-échange AELE-Amérique centrale](#)

9. Interview "Nous soupçonnions que cette succession n'allait pas être facile"

Les successions dans les PME familiales peuvent être semées d'embûches. Dans la dernière interview publiée sur le Portail PME, Marylène Bovard-Chervet raconte comme elle a repris en avril 2011 le domaine viticole du Château de Praz (FR) des mains de son père, en compagnie de son époux. Cette ingénieure-œnologe diplômée de l'Ecole de Changins (VD) détaille les difficultés auxquelles elle a été confrontée, mais aussi les avantages d'une reprise en famille. Elle explique également comment elle a su profiter au mieux de l'héritage historique de son entreprise, tout en dépoussiérant son image.

["Nous soupçonnions que cette succession n'allait pas être facile"](#)

Éditeur



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie,
de la formation et de la recherche DEFR
Secrétariat d'Etat à l'économie SECO
Direction de la promotion économique
Secteur Politique PME / eGov PME
Holzikofenweg 36
3003 Berne